La Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale organise un Webinaire « Introduction au nouveau Code Pénal » le 26 novembre 2026

Depuis le 1er septembre 2026, un nouveau Code Pénal est entré en application. Bien plus qu'un toilettage des textes, il entend mettre en œuvre une vision nouvelle de la peine, restructure l'échelle des peines, insiste sur la subsidiarité de la prison, introduit de nouvelles infractions… Autant de changements qui impactent aussi le travail des équipes d'aide et de soins, tant dans l'accompagnement des personnes concernées par la Justice que dans les règles qu'elles doivent elles-mêmes respecter.

Pour nous aider à apprivoiser ce nouveau Code et à en mesurer une série d'implications, nous avons le plaisir d'**inviter à un Webinaire Damien Vandermeersch,** Avocat général à la Cour de Cassation, qui a co-présidé la rédaction du nouveau Code.

Ce **Webinaire aura lieu le jeudi 26 novembre prochain, de 13h à 16h**. Après une présentation du Code, M. Vandermeersch répondra aux questions du public en ligne.

Le webinaire est gratuit mais nous vous invitons à vous y inscrire pour recevoir le lien web, car le nombre de places est limité.

En pratique :

 Date : 26 novembre de 13h à 16h

 En ligne, lien à recevoir par mail le 25 novembre

 Inscription obligatoire (places limités)